



cdg²²
CENTRE DE GESTION
de la fonction publique territoriale



» » Le profil

- ◆ Formation initiale Bac+2 ou expérience significative en gestion, finances, RH
- ◆ Sens du service public et des relations humaines
- ◆ Capacité d'initiative et aptitude à la prise de responsabilité, voire à l'encadrement
- ◆ Rigueur et organisation
- ◆ Connaissance de la FPT et de ses métiers appréciée
- ◆ Maîtrise des outils bureautiques indispensable
- ◆ Forte mobilité sur le département attendue

Condition d'accès : être demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi.

Dossier de candidature : un CV, une lettre de motivation **manuscrite** et un avis de situation de Pôle Emploi.

Le statut pendant la formation : stagiaire de la formation professionnelle, indemnisé par Pôle Emploi. La formation financée par le CDG est accessible à titre gratuit à tous les participants.



Les contacts

- ◆ Service Accompagnement des pratiques professionnelles - 02 96 58 63 92
- ◆ Service Missions temporaires



Centre de Gestion des Côtes d'Armor
1, rue Pierre et Marie Curie
BP 417
22194 PLERIN CEDEX



Tél. 02 96 58 64 00
Fax 02 96 58 63 63
Site : www.cdg22.fr

cdg²²
CENTRE DE GESTION
de la fonction publique territoriale

formation



Un tremplin

vers les services administratifs
des collectivités territoriales



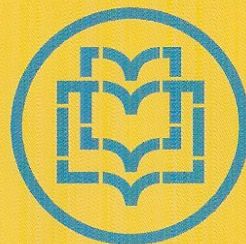
formation
métiers
administratifs
territoriaux

MAT

cdg²²
CENTRE DE GESTION
de la fonction publique territoriale

Les objectifs de la formation

- ◆ Faciliter l'accès des demandeurs d'emploi aux métiers administratifs de la Fonction Publique Territoriale.
- ◆ Proposer sur 3 mois un apprentissage ciblé et très concret en vue d'intégrer les missions temporaires et à terme les collectivités territoriales.



»» Le parcours

Une formation en alternance :

- ◆ Des modules théoriques entrecoupés par des périodes de stages. Ils sont animés par des professionnels reconnus dans leur spécialité et issus des collectivités du département.
- ◆ Des périodes de stage en mairie encadrées par un ou plusieurs tuteurs qui suivent un plan d'apprentissage ciblé.

Un suivi individualisé :

L'équipe formation accompagne au quotidien chaque stagiaire dans l'évolution de son parcours (*entretien individuel, visite de stage*).

A l'issue du parcours, les stagiaires reçoivent une attestation de formation détaillée (*contenu, volume d'heures*). Ce parcours n'est pas diplômant ni certifiant.

Le nombre de places disponibles :

20 personnes sur chacune des sessions.



»» Le programme

Formation socle :

Administration générale, état civil, urbanisme administratif et réglementaire, aide sociale, élections, marchés publics, statut des fonctionnaires, paie, comptabilité-budget et logiciels métiers associés.

Modules d'ouverture :

Droit public, enjeux de l'intercommunalité, contrôle de légalité, Direction générale des Finances publiques (DGFIP), santé et sécurité.

Le schéma type :

- ◆ 2 semaines sur l'accueil polyvalent en mairie au CDG, 2 semaines d'immersion en stage pour conforter les acquis,
- ◆ 3 semaines sur les volets finances et ressources humaines, 3 semaines de retour en stage pour une mise en pratique,
- ◆ 2 semaines sur les modules d'ouverture et 2 semaines pour finaliser et reprendre l'ensemble des apprentissages.



»» Le calendrier annuel

Le Centre de Gestion organise chaque année 2 sessions :

- ◆ **Printemps** (*de mi-mars à mi-juin*)
- ◆ **Automne** (*de mi-septembre à mi-décembre*)

Pour les appels à candidature et phases de sélection, se référer aux dates précisées sur le portail internet :

www.cdg22.fr

◆ »» Les débouchés

A l'issue de la formation, les stagiaires intègrent le service Missions Temporaires du CDG pour des remplacements en collectivité (*mairies, communautés de communes et d'agglomération, CCAS-CIAS, EHPAD*). A terme et après réussite au concours, les stagiaires peuvent postuler à un emploi définitif au sein d'une collectivité.